



HAL
open science

Prénom et structure sociale

Baptiste Coulmont

► **To cite this version:**

Baptiste Coulmont. Prénom et structure sociale. Paradeise; Catherine and Lorrain; Dominique and Demazière; Didier. Les sociologies françaises : héritages et perspectives, 1960-2010, Presses Universitaires de Rennes, pp.123-135, 2015, 978-2-7535-4292-1. hal-01508271

HAL Id: hal-01508271

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-01508271v1>

Submitted on 5 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Prénom et structure sociale

Baptiste Coulmont

Version préliminaire d'un texte publié dans

Paradeise; Catherine and Lorrain; Dominique and Demazière; Didier.

Les sociologies françaises : héritages et perspectives, 1960-2010,

Presses Universitaires de Rennes, pp.123-135, 2015,

issn : 978-2-7535-4292-1

Résumé

Les prénoms, depuis les années 1970, jouent un certain rôle sociologique. Et ils peuvent apparaître comme un chemin de traverse dans une sociologie de la stratification.

Dans les années 1980 et 1990, les recherches ont montré que des milieux sociaux différents (par le diplôme, l'origine nationale, le revenu, la profession...) choisissaient des prénoms tendanciellement différents. Cette relation entre caractéristiques sociales des parents et prénoms apparaissant relativement stable, est-il possible de « retourner » cette relation? Il ne s'agirait plus ici de repérer quel prénom est choisi par tel groupe, mais de repérer ce qu'auraient en commun ceux qui choisissent tel prénom. Dans ces recherches les prénoms seraient indicateurs objectivés de formes peu objectivées. Les prénoms serviraient à faire apparaître une «topologie sociale» complexe qui ne serait pas directement construite à partir des grandes catégories objectivées de description de la société (diplôme, revenu, profession...).

Introduction

Les prénoms, depuis les années 1970, jouent un certain rôle sociologique. Ils apparaissent comme un chemin de traverse dans une sociologie de la stratification. Dans les années 1980 et 1990, les recherches ont ainsi montré que des milieux sociaux différents (repérés par la PCS, par exemple) choisissaient des prénoms tendanciellement différents (Besnard and Desplanques, 1999; Besnard and Grange, 1993; Desplanques, 1986).

Dès le début des années 1990, cet objet était suffisamment classique pour être abordé en premier cycle, et c'est probablement au cours d'une « colle » en classes préparatoires que j'ai rencontré les travaux de Besnard et Desplanques. J'ai moi-même, dans la deuxième moitié des années 2000, utilisé ces études dans le cadre d'un cours d'introduction à la sociologie. L'objet « prénom » était alors passablement délaissé (Besnard est décédé en 2003) tout en étant pourtant devenu, dans plusieurs études, un outil de classification (Felouzis, 2003; Jobard and Névanen, 2007). Trois pistes d'études étaient balisées. Autour de Besnard, les travaux s'orientaient vers

une sociologie de la stratification (la mode étant un effet issu de la structure de classe et des relations entre classes). Aux États-Unis, Lieberson et ses étudiants, inspirés par la linguistique, considéraient l'évolution des prénoms comme mue par des mécanismes internes : les formes culturelles sont relativement autonomes du substrat social (Lieberson, 2000). En Allemagne, J. Gerhards réinvestissait le prénom comme indicateur dans une sociologie du changement social (Gerhards, 2005).

Mes premiers travaux sur les prénoms (Coulmont, 2011) ont cherché à synthétiser les résultats des différentes études et se tournent maintenant vers un réexamen de la relation entre milieu social et choix des prénoms.

La pertinence des catégories socioprofessionnelles

Depuis plus d'une vingtaine d'année, les sociologues français s'interrogent sur la pertinence de la nomenclature des PCS, les professions et catégories socioprofessionnelles, l'outil principal de description de la stratification sociale depuis le milieu des années soixante. C'est dans ce contexte que les travaux sur les prénoms se déploient.

L'interrogation sur les PCS porte sur plusieurs points : la capacité de la nomenclature à décrire la stratification, son rôle causal. La nomenclature des PCS est en concurrence avec d'autres catégories savantes, mais aussi avec des catégories profanes dont elle est parfois éloignée. La société n'est pas devenue moins lisible : les clivages sociaux n'ont pas disparu. Mais il semble y avoir de nouveaux principes de lisibilité : l'opération de « lecture » de la société s'appuie, de manière croissante, sur des principes divers, diversifiés, en concurrence les uns avec les autres, et avec la PCS.

La PCS est une nomenclature descriptive qui s'appuie sur la profession : elle a pour but de bien décrire les clivages sociaux entre groupes. D'usage très large, elle est cependant concurrencée par d'autres formes de description, plus fréquemment utilisées aujourd'hui qu'hier car inscrites dans des enregistrements administratifs *et* utilisées au quotidien. **La nationalité par exemple** est aujourd'hui une catégorie mobilisée, à la fois dans les relations sociales, comme celles qui se déploient entre « ayant-droit » et bureaucrates de guichet, mais aussi dans les enquêtes statistiques (par exemple dans la prise en compte des étudiants étrangers dans les statistiques universitaires). **L'ethnicité** fait l'objet de débats : doit-elle reposer sur une autodéfinition ? Faut-il la prendre en compte dans l'action administrative, notamment si des discriminations peuvent être mises en évidence ? Simultanément à ces questions d'épistémologie, des références ethnoraciales sont utilisées au quotidien (Safi, 2013)... Il en va de même pour **la religion**, catégorie administrative, catégorie d'enquête, catégorie problématique mais aussi catégorie du sens commun. **L'âge ou la génération** peuvent parfois, combinés à d'autres critères, apparaître comme des catégories utiles : la socialisation à un état donné du monde est bien à l'origine de différences de destins collectifs parfois fortement perçues par les individus tout en étant repérables par les chercheurs. **Le sexe et le genre** découpent et relient le monde social : et l'on sait bien que les employés sont surtout des employées. **La localisation**, que ce

soit au niveau du quartier, de la ville, de la « cité » ou de la région, localisation cristallisée ou objectivée parfois dans certains acronymes (PACA, ZUP...) est source d'identités collectives, que ce soient des identités assignées ou des identités revendiquées. **L'orientation sexuelle**, enfin, et peut-être demain, rendue visible par de nouveaux assemblages juridiques, comme le mariage ou l'exclusion de la PMA, s'ajoute aux catégories mobilisables par les individus, et enregistrées par les institutions.

Ces catégories proposent d'autres stratifications que celle qui repose sur la profession, le métier, l'industrie, le secteur ou la convention collective. Elles s'appuient sur d'autres conflits structurants, domination masculine ou ségrégation résidentielle, qui ne sont pas nécessairement des conflits « du travail »... Elles s'appuient sur des formes plus ou moins objectivées de division de la société.

La PCS est de plus une nomenclature descriptive rongée par certaines évolutions. Cette nomenclature vise en effet à décrire des groupes plus différenciés entre eux qu'ils ne sont hétérogènes en interne. Mais des évolutions structurelles minent les groupes établis par la nomenclature : l'augmentation du nombre des professions intermédiaires, des cadres supérieurs, des employés conduit à une plus grande différenciation interne. D'autres évolutions sont à souligner. La stabilité de l'emploi est moins forte aujourd'hui que dans les années 1950 ou 1960, les contrats à durées déterminées, l'emploi à temps partiel, les statuts intermédiaires, le chômage massif diminuent *a priori* la pertinence descriptive d'une catégorie fondée sur des similitudes de mode de vie. Il faudrait peut-être signaler que « l'exclusion », thème débattu dans les années 1990, signalait aussi – notamment avec la catégorie de chômeur n'ayant jamais travaillé – l'épuisement d'un découpage de la société reposant sur l'emploi.

Les PCS regroupent alors peut-être, au niveau des intitulés à 2 ou 3 chiffres, des individus plus différents entre eux (variance intragroupe plus élevée) et à la fois plus similaires entre groupes (variance intergroupe plus faible), s'interroge, à plusieurs reprises, Louis Chauvel (voir par exemple Chauvel, 2001, p. 345).

C'est à un autre niveau que se joue aussi l'interrogation sur la pertinence des PCS. L'attention croissante des sociologues aux pratiques individuelles fait de la PCS un instrument de contextualisation générale, un instrument de cadrage, mais qui semble déconnectée de l'individu. Sous cet individu, de plus, se cachent de multiples conceptions de l'individu.

Premier individu, l'individu de l'économétrie : Les outils de l'économétrie, les régressions, utilisent de préférence des variables décomposées, revenu, diplôme, âge... Ces variables se trouvent combinées dans la PCS, dont l'effet n'apparaît plus directement causal. La prise en compte du revenu et du diplôme neutralise l'effet des PCS. Le succès de l'économétrie, qui n'a donc plus besoin des PCS, au sein de l'INSEE explique ainsi en partie l'abandon de cette nomenclature dans les travaux publiés par cette institution (Pierru and Spire, 2008).

Deuxième individu, l'individu en qui se « plie » le social. L'individu concret n'est jamais le « bon représentant » de sa PCS : le cadre n'est jamais entièrement, totalement et uniquement cadre... L'ethnographie et la sociologie lyonnaise des dispositions portent leur attention sur les

compromis individuels, la pluralité des socialisations, la dislocation des identités de classe (ou leur diffraction dans des individus spécifiques) (Lahire, 2006).

Enfin l'individu-individuel est parfois « dépassé » quand l'individu statistique se complexifie. L'unité étudiée est parfois le ménage, composé de plusieurs individus-individuels. Quand l'unité étudiée est le ménage – par exemple dans les études sur la consommation – il devient nécessaire de prendre en compte plusieurs PCS et leurs combinaisons (Chauvel, 1999) comme quand les conjoints ne sont pas homogames.

Tout ceci peut apparaître comme des défis lancés à la nomenclature des PCS, et cela a suscité une littérature sociologique foisonnante cherchant notamment à proposer d'autres nomenclatures ou de nouvelles utilisations des PCS. Plusieurs de ces relectures de la stratification s'appuient sur des jugements ou des pratiques individuels d'acteurs sociaux.

Chambaz, Maurin et Torrelli, à la fin des années 1990, s'appuient sur des évaluations sociales des professions. Dans cette étude, les enquêtés devaient classer des professions de 1 à 5 « en tenant compte du revenu, de la considération sociale, de l'image dans l'entreprise, des perspectives de carrière ». Ces auteurs proposent à partir des réponses une échelle de prestige des professions (une tentative pour l'instant sans avenir, visiblement) (Torrelli et al., 1998). Au même moment Herpin et Verger (toujours à la fin des années 1990) développent une analyse centrée sur la « situation de travail ». La « *situation de marché* » de l'emploi occupé, c'est à dire le niveau de rémunération, la stabilité, la possession capital productif, la possession de diplôme est subsumée sous la PCS. Elle diffère de la « *situation de travail* », composée de la nature des tâches, des compétences techniques et sociales, de la valeur sociale attribuée en terme de rang dans échelle de prestige. Herpin et Verger revendiquent une démarche plus microéconomique, et les données sur lesquelles ils testent leur classification concernent la consommation (Verger and Herpin, 1999)

Plus récemment enfin, les PCS rencontrent le succès de la sociologie des réseaux comme outil de description du monde social s'opposant à une catégorisation sur la base d'une similitude catégorielle. Au cœur de la démarche, l'idée que les groupes sont pertinents quand ce sont des ensembles de relations, mais que des groupes formés sur la base de la classe d'équivalence ont moins de pertinence sociologique (Godechot, 2012; Lazega, 2012). Les groupes sont des formes émergentes, issues

Tout cela s'insère dans une concertation européenne visant à la création d'une nomenclature internationale, « investissement de forme » qui a été étudié par des sociologues français. Cependant, comme le souligne Thomas Amossé, « la pertinence empirique de la PCS est très régulièrement réaffirmée » (Amossé, 2012, p. 228). La nomenclature est de plus d'un usage large, au moins pour PCS à 1 chiffre : la nomenclature PCS (agrégée) est transposable, transportable, générale, connue... et ressemble pour partie à la manière avec laquelle les non-sociologues peuvent se décrire au quotidien. Laurence Coutrot est tout aussi directe : après avoir mis en lumière les évolutions internes aux différentes catégories (ouvriers, employés, cadres), elle remarque la permanence de la structure des relations entre catégories : « Derrière le changement des conditions de classe, on peut lire la permanence des positions de classe » (Coutrot, 2002, p. 119).

Culture et stratification

Les recherches portant sur les prénoms n'ont pu qu'être parcourues par ces questionnements sur la nomenclature des PCS et la place de l'individu dans les études sociologiques. Elles s'inscrivent dans ces interrogations sociologiques sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dans la mesure où ce sont souvent des recherches qui portent centralement sur les formes culturelles de la stratification sociale.

Dès le milieu des années 1960, Bourdieu pouvait écrire que « les inégalités semblent s'être transférées du domaine des consommations matérielles (bien que les différences de qualités n'en soient pas absentes) au domaine des consommations symboliques » (Darras, 1966, p. 125). Et l'on sait combien cette idée a été poursuivie dans les travaux ayant mené à *La Distinction* (Bourdieu, 1979). Ainsi les cultures de classes ne s'ancrent pas seulement dans les rapports de production (travail, emploi...) mais dérivent aussi de « la dimension symbolique des rapports sociaux ». « L'orientation des habitudes culturelles (...) constitue, dans les sociétés occidentales contemporaines, l'un des aspects de la stratification sociale » (Coulangeon, 2011, p. 5).

Les inégalités d'accès aux biens culturels rares ont été étudiées. Les prénoms certes n'ont pas cette forme de rareté : leur « consommation », c'est à dire le choix d'un prénom pour son enfant, est gratuite et obligatoire comme le signalait Philippe Besnard (Besnard, 1979). La rareté est plutôt celle de la pratique : l'occasion de choisir un prénom n'est pas donnée fréquemment. Mais ils appartiennent bien au domaine des consommations symboliques : en n'étant plus transmis, mais choisis, ils sont entrés de plain-pied dans un domaine géré par le goût.

Aujourd'hui, de nombreux biens culturels n'ont plus caractère de rareté même si leur consommation reste distinctive. Coulangeon (Coulangeon, 2011, p. 128) dans *Les métamorphoses de la distinction* parle ainsi de « dégoût actif » des classes supérieures. La distribution des dégoûts relatifs à des biens culturels que l'on pourrait acquérir -- ou des pratiques culturelles possibles mais refusées -- met en évidence, plus que la distribution des goûts et de l'appréciation, les spécificités des groupes. Il est fort probable que certains prénoms ne soient jamais choisis par les membres de certains groupes, et que cet évitement signale ainsi les frontières de ces groupes. Pour ce faire, il faudrait déplacer l'objet étudié dans les travaux sociologiques sur les prénoms : non plus le prénom donné, inscrit à l'état civil, mais l'opinion des parents sur une série de prénoms, pour rendre visible des dégoûts qui n'apparaissent sinon que par défaut.

Il reste des prénoms rares, mais ils ne sont pas rares comme le diamant, ils sont simplement rarement choisis, même s'ils sont, comme l'air, librement accessibles. Ces prénoms peu donnés ont un intérêt : quand les parents choisissent un tel prénom rare – en cherchant à être originaux – leur choix révèle clairement leurs capitaux culturels, écrivent Elchardus et Siongers (Elchardus and Siongers, 2011). Les prénoms, en tant que consommation culturelle et manifestation du goût, peuvent donc bien refléter la position sociale des parents. Le prénom n'est pas une ressource rare, mais il est « bien corrélé » avec une distribution des ressources rares. Un article de Besnard et Desplanques de 1999, dans un numéro de la *Revue française de*

sociologie consacré à la stratification sociale, montrait que les PCS à 2 chiffres étaient réparties de manière assez proche de la nomenclature INSEE quand on s'intéressait à la proportion de prénoms choisis « en avance » de la mode (Besnard and Desplanques, 1999).

Le prénom a de plus ceci d'intéressant qu'il possède un caractère « total », au sens où le choix d'un prénom exprime une position sociale à un moment donné, mais aussi un projet, à savoir le choix d'une place pour l'enfant ; tout autant, peut-être, qu'une origine ou un héritage et donc une trajectoire ou une « pente ». Le prénom est aussi une catégorie indigène ou profane, en lien – indirect – avec la structure sociale. C'est donc une catégorie multidimensionnelle, qui intègre l'âge, l'ethnicité, le genre... En raison de cette multidimensionalité, le prénom est « indicateur flou ». Il « encode » du genre, de l'ethnicité, de l'origine nationale, de la religion, de l'âge, de la génération, de la localisation... mais sans automaticité, de manière probabiliste. Il est fort difficile, au niveau individuel, d'inférer à partir d'un Bertrand né vers 1960 ou d'un Simon né vers 1970 la position sociale des parents. **Le prénom reçu** est un indicateur flou d'origine sociale de l'enfant, **les prénoms donnés** un indicateur flou de position sociale des parents. Mais cet indicateur flou peut être à la base de questions de recherche. Le prénom encode probablement « beaucoup » de classe sociale : neutralisons la PCS par le diplôme et le revenu, un ouvrier aux revenus élevés et diplômé, une cadre aux faibles revenus et sans diplôme... auront-ils tendance à donner le même prénom à leurs enfants ? La « culture » serait ici conçue explicitement comme le résidu de la régression.

Pour cet ensemble de raisons, les prénoms peuvent approfondir les réflexions sur la structure sociale. À la différence des PCS, ils ne peuvent refléter la profession, mais ils n'en sont pas décorrélés. Par ailleurs, les prénoms, par leur caractère multidimensionnel, se rapprochent des multiples descripteurs du monde social évoqués plus haut : genre, origine nationale, localisation... Enfin, comme l'abordent les paragraphes suivants, ils se déploient comme catégorie proche de l'individu.

Une opération de classification particulière

Le prénom n'est pas seulement le reflet de la position sociale des parents. Dès que l'on s'intéresse aux fonctions linguistiques du prénom comme nom propre, l'on souligne ses fonctions dénotatives et connotatives. Les noms propres servent à *dénoter*, c'est leur fonction dénotative, ils servent à identifier un individu précis en fonction du contexte. Ils servent aussi, c'est leur fonction *connotative*, à classer, à regrouper, sur la base de l'ensemble des connotations qui sont associées, par l'usage, à ces noms propres. Le prénom comme nom propre, ainsi, a deux visages : celui de l'individu concrètement identifié, et celui d'un groupe de connotation, auquel n'est probablement pas rattaché le « *self* », le « moi », de l'individu, mais auquel son nom propre le rattache, du moins parfois, aux yeux de certains.

Faire une sociologie des prénoms, aujourd'hui, c'est donc, pour plusieurs raisons, faire une sociologie de l'individu. Mais pas uniquement pour les raisons statistiques qui font qu'il n'y a probablement qu'une seule Arsinothée en France. L'analyse sociologique des prénoms prend en effet comme objet d'étude une catégorie très individualiste, voire individuelle. *A priori*, utiliser les prénoms comme objet d'étude, c'est utiliser un symbole de l'identité personnelle peu susceptible de servir de point d'appui à une montée en généralité. Car aujourd'hui le prénom est devenu un terme d'appel dont le spectre d'utilisation s'est élargi. Il est utilisé dans les espaces scolaire, professionnel, administratif en plus de l'être dans le monde familial. Si les clercs de notaire, chez Balzac ou dans les romans français du début du XX^e siècle, portent des noms (« Chabrol, sortez le contrat de la Comtesse »), les jeunes cadres, les professeurs des écoles ou les candidats aux jeux télévisés portent aujourd'hui des prénoms. Depuis l'après-Seconde Guerre mondiale au moins, le prénom est devenu d'utilisation quotidienne. Il est aujourd'hui plus important qu'avant (pour le monde du travail, voir Guigo, 1991). Des sociologues l'ont remarqué assez tôt (Carbonnier, 1957), les manuels de bonnes manières aussi, qui cessent d'interdire l'usage répandu des prénoms comme terme d'appel. Le prénom est donc une forme individualiste de positionnement social, objet à première vue paradoxal.

La deuxième fonction linguistique, la fonction connotative, est une fonction classificatrice. Le prénom a des effets : le prénom classe, il est opérateur de classification et entre ainsi en résonance avec l'opération cognitive d'établissement de nomenclatures. Le prénom classe, donc, et il classe celle qui classe, quand elle donne un prénom qui classe. Claude Lévi-Strauss, dans un extrait classique de *La pensée sauvage*, le soulignait déjà, en évacuant entièrement la fonction dénotative au profit de la seule fonction connotative. « On ne nomme (...) jamais : on classe l'autre si le nom qu'on lui donne est fonction des caractères qu'il a, ou on se classe soi-même si, se croyant dispensé de suivre une règle, on nomme l'autre "librement" : c'est-à-dire en fonction des caractères qu'on a. Et, le plus souvent, on fait les deux choses à la fois. » (Lévi-Strauss, 2002, pp. 218–219)

Cette classification à partir des prénoms doit être distinguée des classifications effectuées par les sociologues qui s'appuient sur des classements administratifs ou l'enregistrement de pratiques dont il faut ensuite montrer le caractère classant pour les individus eux-mêmes. Déjà Halbwachs, dans *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, écrivait : « Est-ce l'observateur qui classe, en tenant compte de caractères communs et facile à discerner, ou est-ce l'objet, c'est à dire le groupe considéré, qui se classe spontanément ? Nous bornons-nous à enregistrer une attitude (...) un jugement ou un sentiment collectif, ou bien imposons-nous à une réalité sociale mouvante nos cadres administratifs... » (Halbwachs, 1912, p. 2) Toute une partie du travail de Halbwachs était de montrer que les consommations sont classantes probablement aussi aux yeux des consommateurs eux-mêmes. Les prénoms classent plus directement que la consommation elle-même, en tant qu'ils constituent une classification profane ne serait-ce que parce qu'ils sont l'objet de typologies profanes.

On en voit un exemple dans l'opération d'anonymisation des enquêtes, fréquente dans les travaux sociologiques, et qui est devenue une opération complexe. Car il ne s'agit plus seulement de prendre un mot pour un autre, mais de conserver, dans le nouveau prénom, sinon

l'ensemble des connotations possibles du prénom à anonymiser – une tâche impossible –, du moins une partie. Les auteurs d'un manuel d'ethnographie écrivent ainsi, concernant l'anonymisation des enquêtés, qu'« il s'agit (...) de proposer des identifiants en homologie avec ceux [que l'anonymisation protège], de façon à ne pas priver le lecteur de ces repères sociaux familiers que sont, par exemple, les prénoms et les noms pour accéder à une compréhension de détail d'une scène. » (Arborio and Fournier, 2005, p. 112) L'anonymisation sociologique superpose explicitement les deux fonctions linguistiques exercées par les noms propres : identifier un personnage dans un compte rendu de recherche qui peut se lire comme une narration, et le connoter socialement en choisissant un « équivalent ».

Retourner la relation

L'anonymisation sociologique des enquêtés repose donc sur l'idée qu'il peut exister des équivalents, des prénoms homologues, c'est à dire que les prénoms ne sont pas isolés les uns des autres mais forment des archipels onomastiques. Elle pointe indirectement vers la construction possible d'une matrice des relations entre groupes à partir des prénoms. Car des prénoms « équivalents » sont des prénoms dont les porteurs sont eux-même « équivalents ».

Il est en effet possible de découper de manière naïve des groupes dans l'espace social, des classes d'équivalences sur la base de la similarité des prénoms. Tous les individus nommés « Baptiste » forment en ce sens un groupe. Mais ces groupes sont tous de taille restreinte, souvent très petits. Ce sont des petits groupes car, actuellement, le prénom le plus donné ne représente qu'un à deux pour cent des naissances. Classés selon leur taille, ces groupes descendent rapidement jusqu'à l'individu lui-même (puisque de nombreuses personnes, 10% pour les enfants nés dernièrement, portent un prénom quasi-unique). Enfin les différences internes à ces groupes s'ils sont constitués sur la seule base de la similitude orthographique (le groupe des Félix, le groupe des Camille...) sont probablement plus importantes que les différences entre groupes.

Il est aussi possible de découper des groupes basés sur les prénoms de manière moins naïve, de construire, à partir des prénoms comme éléments atomiques d'une classification profane pratique, une classification savante. Les relations entre caractéristiques sociales des parents et prénoms apparaissant relativement stables, quelques chercheurs ont tenté de « retourner » la relation entre prénom et position. Il ne s'agit plus ici de repérer quel prénom est choisi par tel groupe, mais de repérer ce qu'ont en commun ceux qui choisissent tel prénom. Cette opération déplace le regard sociologique porté sur les prénoms, un peu comme lorsque l'on passe d'une lecture « en colonne » d'un tableau croisé à une lecture « en ligne ». Alors que les travaux de Besnard et Desplanques, en bref et en prenant des chiffres au hasard, expliquaient sur « sur 100 fils d'ouvriers, à un moment donné, 15 s'appellent Kévin », il est sans doute possible d'indiquer que « sur 100 Kévin, 56 sont fils d'ouvriers ».

Il s'agit de partir des groupes formels, des classes d'équivalence, créés par les prénoms eux-mêmes, qui indiquent probablement l'origine sociale des porteurs de ces prénoms et donc la position sociale des parents – du moins au moment où ils ont choisi le prénom. De plus le choix

du prénom n'est pas uniquement actualisation de goûts incorporés il est aussi projection dans l'avenir – ne serait-ce que parce que les parents savent que le prénom choisi est « pour la vie ». Pour reprendre les termes de Bourdieu : « Les dispositions tendent à reproduire non la position dont elles sont le produit, saisie à un moment donné du temps, mais la *pente*, au point considéré, de la trajectoire individuelle et collective » (Bourdieu, 1974, p. 19).

Dans ces recherches, les prénoms servent alors à faire apparaître une « topologie sociale » qui n'est pas construite à partir des grandes catégories habituelles de description de la société (diplôme, revenu, profession...) ni à partir d'une opposition centrale et conflictuelle entre groupes mais qui est saisie à partir d'une pratique rare, une pratique culturelle de surcroît. D'indicateur de position sociale qu'il était dans les travaux des années 1980 ou 1990, le prénom devient ici un outil de construction d'une topologie, multidimensionnelle en construisant des indices de proximité entre prénoms, entre groupes de prénoms, et donc entre parents.

Il y a eu plusieurs tentatives en ce sens, depuis le début des années 2000. Dès 2001, John Levi Martin (Martin, 2001), en commentant Lieberman (Lieberman, 2000), écrit que si l'on repère une disjonction entre les prénoms choisis et ce qui est mesuré par le « SES » (statut socio-économique), cela ne doit pas nous conduire à dire que les prénoms ne sont pas un bon indicateur, mais doit plutôt nous indiquer que « *taste is a superior measure of social location* », que le goût est une mesure plus précise de la position sociale. « *Your parents may make \$65,000 a year, but Crystal, you are not in the upper bourgeoisie. It is not the analyst who is mistaken in thinking that "Crystal" is a lower class name, it is your parents who don't "get it."* » « Tes parents peuvent bien gagner 100 000 euros par an, Cindy, mais tu ne fais pas partie de la grande bourgeoisie. Le sociologue ne s'est pas trompé en pensant que Cindy était un prénom de classe populaire. Ce sont tes parents qui n'ont pas "percuté". »

Les autres études sont un peu plus récentes (Bloothoof and Groot, 2008; Bloothoof and Onland, 2011; Mateos et al., 2011) et s'appuient sur des méthodes sensiblement similaires (que l'on trouve à l'état d'ébauche chez J. Levi Martin). Toutes ont en commun de commencer par réduire la diversité des prénoms, qui sont très nombreux et souvent très rares. Cette réduction s'obtient en considérant notamment que deux prénoms (ou plus) peuvent être socialement « proches ». Mateos utilise le nom de famille comme indice de proximité. Bloothoof et Groot choisissent de considérer comme proches des prénoms donnés fréquemment à des frères et sœurs : aux Pays-Bas, les Johannes ont « souvent » comme sœur des Maria, et les Kevin des Melissa. Les groupes de prénoms ainsi constitués sont associés à des différences sociales, à des « styles » de vie. « Les parents qui donnent les mêmes prénoms partagent aussi les mêmes déterminants socioéconomiques » (Bloothoof and Onland, 2011, p. 39). Des liens, des relations récurrentes et fréquentes, entre personnes portant deux prénoms différents, rapprochent ces deux prénoms, et permet de les considérer comme appartenant à un même « groupe ». Des outils (classification ascendante hiérarchiques ou algorithmes de recherche de « communautés » dans des réseaux) permettent ensuite de différencier entre eux des groupes (qui, par construction, entretiennent de nombreux liens entre eux). Des prénoms équivalents indiquent des parents équivalents.

Ces tentatives de recomposition ou de révélation d'une topologie sociale s'inscrivent, on le voit, dans les nombreuses réflexions portant sur la pertinence des nomenclatures nationales comme les « PCS » ou internationales comme la nomenclature EGP (Erikson–Goldthorpe–Portocarero). Ces nomenclatures basées sur la profession sont stables, mais cette stabilité devient, en cas d'évolution numérique et structurelle des professions, un handicap si les groupes concrets diffèrent de leur représentation. Elles sont de plus lourdes et complexes à rénover, car elles s'appuient sur des relations stabilisées entre groupes. Les topologies établies à partir des pratiques individuelles sont plus labiles, et peut-être trop labiles, dans la mesure où, année après année, les relations entre prénoms évoluent, et où donc, probablement, les frontières des groupes fondent et se recomposent.

Ces tentatives s'attachent en effet surtout à décrire une structure à partir des pratiques des individus, sans la médiation par des institutions quasi-juridiques ayant « investi » dans des « formes » stables, comme des nomenclatures. Les groupes repérables par la proximité des prénoms entre eux, par les distances entre groupes, émergent de pratiques individuelles ou de couples. Ils sont le résultat de l'agrégation d'actes individuels ou conjugaux de prénomination. De plus, les topologies émergentes sont **empiricistes** : elles ne sont pas associées à une théorie globale de la stratification qui s'appuierait sur un conflit général ou sur l'inégale répartition des capitaux. Elles sont donc encore peu lisibles : ce n'est ni la profession, ni l'origine nationale, ni la génération, ni le diplôme, ni le lieu de résidence, ni la mobilité sociale prises séparément, mais l'ensemble de ces éléments qui font que, vers 1995, les parents d'Adèle sont plus proches de ceux d'Aliénor ou d'Anouk que de ceux de Cindy.

Elles découpent donc faiblement l'espace social, au sens où si des groupes sont repérables, les différences entre groupes sont de degrés et non pas de nature. Les liens flous qu'entretiennent les prénoms des individus avec la position sociale multidimensionnelle de leurs parents, ou, dans une version plus élogieuses, le caractère total du prénom – qui encode en un symbole cette multidimensionalité – conduisent à tenter d'en faire la base d'une topologie de l'espace social. Il resterait, dans une deuxième étape de la recherche, à rendre opérationnalisable la topologie relevée : les groupes constatés ont-ils un pouvoir explicatif, ou ne produisent-ils qu'une série de « socio-styles » inutiles ?

Conclusion

Parce que les prénoms « encodent » de la classe sociale, de l'origine sociale, de la position sociale... les études sur les prénoms accompagnent la sociologie de la stratification tout en s'en distinguant. Les prénoms posent de nombreux problèmes et ne peuvent remplacer les autres indicateurs de stratification. En effet, si tout le monde a un prénom, tout le monde ne donnera pas de prénom. De plus si les prénoms sont support d'identité individuelle, ils sont choisis par d'autres, et choisis souvent par plusieurs personnes : ils expriment le goût *et* les rapports de pouvoir dans la famille. Ils sont aussi souvent trop peu répandus, à cause notamment des variations orthographiques et de la recherche d'originalité : que faire des prénoms donnés une ou deux fois par jeu de données ? Enfin les prénoms – peut-être encore plus que les PCS – sont

éminemment nationaux : les topologies générées ont peu de chance d'être transposables d'un pays à l'autre.

Mais les prénoms présentent un intérêt stratégique pour le sociologue de la stratification. Les ethnographes l'ont bien saisi, qui utilisent les prénoms pour indiquer toute une série de caractéristiques sociales (âge, sexe...) tout en permettant l'individualisation de leurs interlocuteurs. L'usage très fréquent des prénoms dans la vie quotidienne, l'intense réflexion parentale autour du choix du prénom, relie, pour le sens commun, le prénom à l'individu et à des groupes de connotation. Il est donc possible de parler publiquement et implicitement de classe sociale en parlant explicitement des prénoms.

L'abandon, dans l'espace médiatique, du langage des classes sociales, l'anesthésie journalistique face aux rappels des statistiques des inégalités (qui s'appuient sur les PCS), se conjugue à un intérêt professionnel pour les individus (qui vont être présentés par leur prénom). Il me alors semble possible de réintroduire, de manière indirecte, une attention aux différences de classe en utilisant stratégiquement les prénoms comme marqueur de position sociale.

Bibliographie

Amossé, T., 2012. Catégories socioprofessionnelles : quand la réalité résiste ! Après le crépuscule, une aube nouvelle ? *Revue Française de Socio-Économie* n° 10, 225–234. doi:10.3917/rfse.010.0225

Arborio, A.-M., Fournier, P., 2005. *L'observation directe*, deuxième édition. ed, « 128 », sociologie. Armand Colin, Paris.

Besnard, P., 1979. Pour une étude empirique du phénomène de mode dans la consommation des biens symboliques : le cas des prénoms. *Archives européennes de sociologie* 20, 343–351.

Besnard, P., Desplanques, G., 1999. Les catégories socioprofessionnelles à l'épreuve de la stratification temporelle des goûts. *Revue française de sociologie* 40, 97–109.

Besnard, P., Grange, C., 1993. La fin de la diffusion verticale des goûts? (Prénoms de l'élite et du vulgum). *L'Année sociologique* 43, 269–294.

Bloothoof, G., Groot, L., 2008. Name Clustering on the Basis of Parental Preferences. *Names: A Journal of Onomastics* 56, 111–163. doi:10.1179/175622708X332851

Bloothoof, G., Onland, D., 2011. Socioeconomic Determinants of First Names. *Names: A Journal of Onomastics* 59, 25–41. doi:10.1179/002777311X12942225544679

Bourdieu, P., 1974. Avenir de classe et causalité du probable. *Revue française de sociologie* 15, 3–42. doi:10.2307/3320261

Bourdieu, P., 1979. *La Distinction : critique sociale du jugement*. Editions de Minuit, Paris.

Carbonnier, J., 1957. Législation et jurisprudence. *L'Année sociologique* 344–352.

Chauvel, L., 1999. Du pain et des vacances : la consommation des catégories socioprofessionnelles s'homogénéise-t-elle (encore) ? *rfsoc* 40, 79–96. doi:10.2307/3322519

Chauvel, L., 2001. Le retour des classes sociales ? *Revue de l'OFCE* 79, 315–359.

Coulangeon, P., 2011. *Les métamorphoses de la distinction*. Grasset.

Coulmont, B., 2011. *Sociologie des prénoms, Repères*. La Découverte, Paris.

- Coutrot, L., 2002. Les catégories socioprofessionnelles : changement des conditions, permanence des positions ? *Sociétés contemporaines* n° 45-46, 107–129. doi:10.3917/soco.045.0107
- Darras, 1966. *Le partage des bénéfices*, Le sens commun. Minuit, Paris.
- Desplanques, G., 1986. Les enfants de Michel et Martine Dupont s'appellent Nicolas et Céline. *Economie et statistique* 184, 63–83.
- Elchardus, M., Siongers, J., 2011. First Names as Collective Identifiers: An Empirical Analysis of the Social Meanings of First Names. *Cultural Sociology* 5, 403–422. doi:10.1177/1749975510390748
- Felouzis, G., 2003. La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences. *Revue française de sociologie* 44, 413–447.
- Gerhards, J., 2005. *The Name Game. Cultural Modernization and First Names*. Transaction Publishers, Londres (Royaume Uni).
- Godechot, O., 2012. Réseaux et classes sociales : le malentendu ? *Revue Française de Socio-Économie* n° 10, 265–271. doi:10.3917/rfse.010.0265
- Guigo, D., 1991. Les termes d'adresse dans un bureau parisien. *L'Homme* 119, 41–59.
- Halbwachs, M., 1912. *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*. Librairie Félix Alcan, Paris.
- Jobard, F., Névanen, S., 2007. La couleur du jugement. Discriminations dans les décisions judiciaires en matière d'infractions à agents de la force publique (1965-2005). *Revue française de sociologie* 48, 243–272.
- Lahire, B., 2006. *La culture des individus : Dissonances culturelles et distinction de soi*. Editions La Découverte.
- Lazega, E., 2012. Analyses de réseaux et classes sociales. *Revue Française de Socio-Économie* n° 10, 273–279. doi:10.3917/rfse.010.0273
- Lévi-Strauss, C., 2002. *La pensée sauvage*, [1ère édition, 1962]. ed, collection "Pocket." Plon, Paris.
- Lieberson, S., 2000. *A Matter of Taste. How Names, Fashions, and Culture Change*. Yale University Press, New Haven et Londres.
- Martin, J.L., 2001. What's in a Phoneme? Comments on Stanley Lieberson's *A Matter of Taste*.
- Mateos, P., Longley, P.A., O'Sullivan, D., 2011. Ethnicity and Population Structure in Personal Naming Networks. *PLoS ONE* 6, e22943. doi:10.1371/journal.pone.0022943
- Pierru, E., Spire, A., 2008. Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles. *Revue française de science politique* Vol. 58, 457–481. doi:10.3917/rfsp.583.0457
- Safi, M., 2013. *Les inégalités ethno-raciales*. La Découverte, Paris.
- Torelli, C., Maurin, É., Chambaz, C., 1998. L'évaluation sociale des professions en France. Construction et analyse d'une échelle des professions. *Revue française de sociologie* 39, 177–226. doi:10.2307/3322788
- Verger, D., Herpin, N., 1999. Consommation et stratification sociale selon le profil d'emploi. *estat* 324, 57–74. doi:10.3406/estat.1999.6210